

DEMANDE D'AMÉNAGEMENT D'HORAIRES POUR LES TRAVAUX DIRIGÉS

Année universitaire 2025-2026

A compléter pour le : **12 septembre 2025** (*semestres impairs*) **14 janvier 2026** (*semestres pairs*)

Nom : Prénom :
 N° étudiant : Téléphone :
 Adresse :
 CP Ville :
 Inscrit en : L1 L2 L3 M1
 Spécialité : Parcours :

SITUATION :	PIECES A FOURNIR :
<input type="checkbox"/> Salarié(e) dont le planning de travail n'est pas compatible avec les travaux dirigés	- Copie du contrat de travail pour les CDD. - Copie du contrat de travail et attestation récente de l'employeur pour les CDI. - Planning visé par le responsable de l'entreprise.
<input type="checkbox"/> Etudiant(e) sportif de haut niveau	- Attestation du statut de sportif de haut niveau délivrée par le département de haut niveau. - Justificatif des horaires des séances d'entraînement et/ou des dates de compétitions
<input type="checkbox"/> Etudiant(e) en situation de handicap	- Décision émanant de la passerelle handicap.
<input type="checkbox"/> Etudiant(e) inscrit(e) dans un double cursus	- Copie du certificat de scolarité et de l'emploi du temps
<input type="checkbox"/> AJAC	- Copie du relevé de notes
<input type="checkbox"/> Autre	- Justificatif correspondant à la situation

✓ Je souhaite signaler mes indisponibilités afin de ne pas être affecté(e) dans les groupes de travaux dirigés (TD) ayant lieu sur les créneaux indiqués, en conservant le régime normal d'études (CC + CT) pour les enseignements suivants :

Enseignement(s) concerné(s)	Jour(s) et créneau(x) <i>indisponible(s)</i>

La demande déposée ne préjuge pas de sa recevabilité.

La décision vous sera transmise uniquement par mail (adresse etu.univ-orleans.fr). L'étudiant se doit de vérifier sur son ENT la bonne prise en compte de ses aménagements.

Fait le	Signature de l'étudiant(e) :

